



Centrale à béton :

RECY
 REIMS/PRUNAY
 REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
 SAINTE MENEHOULD
 SOIGNY-AUX-MOULINS

EUROVIA REIMS
 EUROVIA CHAMPAGNE ARDENNE
 ZI LA POMPELLE BP 107
 51684 REIMS CEDEX 2

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
 N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
31/08/2026	F01260800084	410353	F01260800084	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	D-BLT2551005 - D-A154BLT2551005					
PJNCNXA250	BETON NCN Dm20 CEM2 250	3.5	M3	104.50	365.75	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	3.5	UN	1.50	5.25	20 %
506	TAXE CARBONE	3.5	UN	1.50	5.25	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	3.5	UN	4.00	14.00	20 %

Mode de règlement : VIREMENT

Echéance : 15/10/2026

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
 IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
 OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	390.25 €
Total TVA :	78.05 €
Total TTC :	468.30 €
RESTE A PAYER :	468.30 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01260800084	F01260800084	31/08/2026	410353	EUROVIA REIMS

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : D-BLT2551005 D-A154BLT2551005						
25/08/2026	004420542	410353	PJNCNXA250	BETON NCN Dm20 CEM2 250	0.5	M3
31/08/2026	004420649	410353	PJNCNXA250	BETON NCN Dm20 CEM2 250	3	M3